

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 50 c.
Réclames, — 80
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tir-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

2 Août 1883.

Chronique générale.

Le Sénat, fatigué de la répugnante be-
sogne qu'il a terminée mardi, s'est réuni hier
pour expédier un certain nombre de projets
d'intérêt local et de crédits qui, n'atteignant
que les bourses des contribuables, ne pré-
sentent à ses yeux aucun intérêt sérieux.

Aucune réunion de groupe.
La commission des finances seule s'est
réunie, mais sa discussion n'a aucune im-
portance.

Très-peu de sénateurs en séance. Beau-
coup sont déjà partis en vacances.

L'union républicaine du Sénat est revenue
sur sa décision antérieure — ce n'est point
chose nouvelle — et a résolu de livrer à la
publicité le rapport de M. Tolain sur les
divers systèmes de révision de la Constitu-
tion. Ce document sera imprimé et distri-
bué à tous les membres de la majorité ré-
publicaine, de manière à ce qu'il puisse
être étudié pendant les vacances. La réu-
nion renonce, en effet, vu l'époque avan-
cée de la session, à entamer une discus-
sion de ce genre, mais elle indique son
intention de donner, à la rentrée, une solu-
tion aux diverses questions que soulève le
rapport de M. Tolain. Nous ne savons quelle
solution l'union républicaine entend don-
ner aux propositions de M. Tolain. Mais ce
que nous savons bien, c'est que si la révi-
sion, portant principalement sur la sup-
pression du Sénat, vient devant le pays,
cette suppression sera décrétée d'enthousiasme.

M. Jules Grévy s'est enfin décidé à ré-
pondre à la lettre que le Souverain Pontife

lui a fait l'insigne honneur de lui adresser.
Hier matin, il a cru devoir soumettre son
épître à l'approbation des ministres réunis
en conseil. Certains assurent que MM. Jules
Ferry et Challemel ne sont pas restés tout à
fait étrangers à la rédaction de ce document
dont nous ignorons d'ailleurs non seulement
les termes, mais encore le sens général.

Il est absolument faux que M. Grévy ait
donné audience au correspondant du Times.
Par conséquent, le récit de M. de Blowitz
au sujet de la lettre du Pape est tout à fait
fantaisiste. On sait, d'ailleurs, que M. Grévy
se méfie des journalistes et qu'il ne se laisse
aller à des confidences qu'avec ses compa-
triotés du Jura.

Le choléra continue ses ravages en
Egypte, et la plus grande vigilance est né-
cessaire en vue de localiser le fléau.

LA CONVENTION TUNISIENNE.

Ce projet comprend trois articles.
Aux termes de l'article premier, le Bey
s'engage, pour faciliter à la France l'exer-
cice de son protectorat, à faire les réformes
administratives, judiciaires et financières
qui seront jugées utiles par le gouvernement
français.

Par l'article 2, le gouvernement français
s'engage de son côté à garantir un emprunt
pour la conversion de la dette consolidée et
de la dette flottante tunisienne.

Le Bey s'interdit tout nouvel emprunt
sans le consentement du gouvernement
français.

Enfin, l'article 3 prescrit que les som-
mes nécessaires au service des intérêts de
l'emprunt seront prélevées sur les ressour-
ces de la Régence, et en outre jusqu'à con-
currence de deux millions de piastres sur la
liste civile du Bey.

Le projet de loi sera déposé aujourd'hui
sur le bureau de la Chambre.

Le Times publie une conversation qui a
eu lieu entre son correspondant et M.

Grévy. D'après le récit du journal anglais,
M. Grévy se serait complètement ouvert à
cet étranger. Ce qu'il lui a dit est naturelle-
ment du plus haut intérêt; nous le reprodui-
sons religieusement.

LES VOYAGES DE M. GRÉVY.

Interrogé sur la façon dont il comptait
passer les vacances, le Président de la Ré-
publique dit qu'il ne songeait pas à faire
un voyage dans les départements.

« Je ne voyage jamais pendant les va-
cances parlementaires, dit M. Grévy. C'est
là, dans mon opinion, une règle obliga-
toire pour le Président de la République.
Les ministres peuvent profiter des vacances
pour faire de l'éloquence dans les départe-
ments, mais le Président ne doit pas voya-
ger pendant cette période; car son absence
complèterait l'absence de tout gouverne-
ment. De plus, je n'ai aucune raison de
voyager. J'aurais aimé à visiter la flotte à
Toulon comme j'ai visité Cherbourg. Mais
les difficultés que nous avons en Orient
empêchent la flotte de se trouver à Toulon.
Si j'avais fait ce voyage, je me serais natu-
rellement arrêté dans le Midi. Je n'ai pas
de motif, celui-ci étant exclu, de me mettre
en route.

« D'ailleurs, il faut qu'il y ait quelque
prétexte pour qu'un Président consente à
agiter le pays. Je n'ai pas d'élections à pré-
parer et pas de propagande à faire. Dans
ce pays, comme des exemples significatifs
l'ont montré, les tournées électorales des
principaux magistrats réussissent rarement.
C'est là une faute politique qui a été com-
mise assez souvent et je confesse que le
spectacle n'en est pas encourageant. Je ne
pense pas qu'aucun ministre exige jamais
de moi cette tâche, et s'il en était ainsi, je
m'y refuserais péremptoirement. »

M. Martin-Feuillée est accablé de de-
mandes de situations dans la magistrature.
Un bureau spécial va être installé pour dé-
pouiller les dossiers des solliciteurs et exa-
miner leurs recommandations.

D'après certaines indications administra-
tives parvenues ces jours derniers au minist-
ère de l'intérieur, la réélection de M. Bris-
son, président de la Chambre, au conseil
général du Cher, paraît fort incertaine.

On mande de Mâcon, 31 juillet :

« A la suite d'un incident qui s'est produit
dimanche, pendant que les employés des
contributions procédaient à la visite d'une
cave suspecte à Montceau-les-Mines, M. Lé-
ger, adjoint de Montceau, a donné sa dé-
mission. »

Un journal républicain, l'Événement, in-
vite M. Quentin à faire exercer une surveil-
lance plus sérieuse sur les infirmiers de
l'hôpital Tenon.

Nous avons déjà eu à enregistrer deux
homicides par imprudence. Or, voici qu'on
nous en signale un troisième. Avant-hier,
un malade, atteint de la fièvre cérébrale,
s'est précipité par la fenêtre du troisième
étage (salle Gérando) et s'est tué sur le coup.

« Cet accident, s'écrie l'Événement, est
dû au manque de surveillance. C'est vrai-
ment regrettable. Nous pensons, nous,
qu'une punition sévère pourrait servir
d'exemple pour l'avenir. »

O bienfaits de la laïcisation !

Quelques journaux, dit le Progrès mili-
taire, ont annoncé que M. Sibillot, chef de
musique au 63^e de ligne, et qui a été mêlé à
un incident dont nous avons parlé dans
notre numéro du 25 juillet, venait de rece-
voir la croix de la Légion d'Honneur. Or,
M. Sibillot a été nommé chevalier par décret
inséré au Journal officiel le 10 juillet der-
nier, avant que l'incident de Limoges se fût
produit.

7 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PIETER VANDAEI

Les Bretonnes hochèrent la tête en signe de
doute; mais pour ne pas faire de peine à l'enfant,
elles soulevèrent le corps inerte de dame Vandael
et la portèrent jusqu'à sa maison; là, elle fut
déshabillée et mise au lit, et une des voisines offrit
d'appeler son petit garçon, qui jouait sur la route,
pour l'envoyer chercher Pieter.

— Non, non ! dit Marie, il n'irait pas assez vite ;
attendez un peu.

Elle prit une feuille de papier, écrivit dessus :

« Mon cher papa, grand'mère est tombée comme
morte, viens vite et amène M. Kerolec ».

Puis elle plia le papier en quatre et appela
Quéteur.

— Quéteur, porte cela à papa, vite !

Quéteur, qui gémissait au pied du lit, aboya deux
ou trois coups pour montrer qu'il comprenait : il
prit le papier entre ses dents et s'élança dehors de
toute la vitesse de ses vieilles jambes. En un in-
stant il fut hors de vue.

M. Kerolec était un chirurgien de marine, qui
avait fait plusieurs campagnes avec Pieter Vandael.

Il l'avait un jour reconnu sur le port et lui avait
parlé; il avait aussi parlé à Marie, qui était alors
toute petite, il l'avait embrassée et l'avait emmenée
chez un confiseur pour lui acheter des bonbons.

Leur connaissance ne s'était pas bornée là; de
temps en temps, le chirurgien demandait à Pieter
des nouvelles de sa petite fille, il la caressait quand
il la rencontrait, et il lui envoyait toujours des
joujoux au nouvel an : il ne refuserait pas de venir
guérir dame Vandael.

Marie l'attendit comme un sauveur, sans vouloir
essayer aucun des remèdes extraordinaires que lui
proposaient les bonnes femmes qui entouraient le
lit; car la nouvelle s'était vite répandue dans
Kerantrech que la mère de Pieter Vandael venait
d'avoir une attaque en lavant son linge au doué; et la
chambre de la malade se remplissait de bavardes
et de curieuses qui lui faisaient d'avance son oraï-
son funèbre et se pressaient autour du lit de façon
à étouffer une personne bien portante.

Le temps parut bien long à Marie après le départ
de Quéteur. Elle sentait que toutes ces femmes
devaient faire du mal à sa grand'mère; mais com-
ment aurait-elle pu les renvoyer, elle pauvre enfant
de douze ans? Personne ne l'aurait écoutée. Enfin
elle entendit aboyer un chien et s'élança au dehors :
elle avait reconnu la voix de Quéteur. C'était bien
lui; et là-bas, sur la route, deux hommes s'avan-
çaient à grands pas.

Marie entra bien vite dans la chambre.

— Voilà le médecin ! dit-elle; Quéteur a été le
chercher.

Ces seuls mots : « Voilà le médecin ! » firent
cesser toutes les conversations; et les femmes
s'écartèrent un peu du lit pour laisser le passage
libre.

Le chirurgien ne se contenta pas de si peu; il
mit énergiquement à la porte toutes les personnes
inutiles, et ouvrit la fenêtre toute grande pour re-
nouveler l'air. Puis il examina la malade. Tirer de
sa poche une bande et une trousse, choisir une
lancette, s'emparer d'une jatte qui se trouvait sur
la table et pratiquer une saignée, fut l'affaire d'un
instant. La malade ouvrit les yeux et poussa un
grand soupir.

— Allons, elle est tirée d'affaire pour le moment,
dit M. Kerolec; nous allons à présent la soigner
pour l'empêcher de recommencer. C'est demain
dimanche, vous serez libre toute la journée, Van-
dael, vous pourrez rester auprès d'elle; et pour
lundi, vous tâchez de me trouver une femme un
peu moins sotte que les autres à qui j'expliquerais
ce qu'il y aura à faire.

— Moi, je comprendrai bien, monsieur ! dit
Marie.

— Vous, mignonne? En effet, vous êtes bien
assez fine pour faire une bonne petite garde-ma-
lade; mais vous n'auriez pas la force de soulever

votre grand'mère. Est-ce que c'est vous qui avez
eu l'idée d'envoyer le chien ?

— Oui, monsieur.

— C'est une fameuse idée ! Voyez-vous, petite,
vous avez sauvé la vie à votre grand'mère : une
personne n'aurait pas pu aller aussi vite que le
chien, et je serais arrivé trop tard.

Pieter, tout attendri, attira la petite fille à lui et
l'embrassa longuement; il songeait à la nuit d'hiver
où il l'avait trouvée dans la prairie.

Dame Vandael reprit peu à peu connaissance,
elle sourit à son fils et à Marie; mais quand elle
essaya de leur parler, elle ne put se faire compren-
dre.

— Oh ! monsieur, est-ce qu'elle ne pourra plus
parler ? demanda tout bas Marie saisie d'effroi.

— Elle parlera plus tard, mon enfant; pour le
moment, la langue est à moitié paralysée, comme
tout le côté gauche; mais cela se remettra peu à
peu; ayez bon courage.

Du courage ! oui, il en fallut à la petite Marie ce
jour-là et tous les jours qui suivirent; car dame
Vandael resta paralysée, aussi incapable de se
servir de ses membres qu'un enfant de huit jours.

Ce fut alors que l'orpheline montra tout ce
qu'elle valait; et Pieter, qui avait d'abord de-
mandé un congé pour soigner sa mère, comprit
bientôt que l'enfant s'y entendait mieux que lui.
Quand il fallait soulever la malade, elle appelait

1^{er} août, 10 h. matin.
« Les forces de M. le comte de Chambord se relèvent, mais extrêmement lentement. Au reste, aucun changement. — Signé : Docteur MAYER. »

Le ballon l'Horizon, parti dimanche dernier de Paris et monté par le comte de Dion, a touché terre, lundi matin, à deux kilomètres de Bruxelles. L'ascension a été contrariée par un mauvais temps presque continu, et les passagers ont dû jeter tout leur lest. Le but de l'expédition est d'étudier la bourrasque qui sévit en ce moment avec intensité sur la mer Baltique et d'en envoyer des nouvelles par pigeons qu'on emporte à bord.

La catastrophe d'Ischia.

La catastrophe d'Ischia est encore plus effroyable qu'on ne l'avait supposé ; on parle aujourd'hui de 5,000 morts. Ce désastre atteint l'Italie entière, car un grand nombre de familles s'étaient rendues en villégiature dans cette île délicieuse.

Le Capitain Fracassa publie le récit d'une des personnes survivantes au désastre de Casamicciola :

« M. Giovanni Casini se trouvait à neuf heures un quart du soir au théâtre d'été de Casamicciola, qui est une construction légère en bois couverte d'un velarium.

« A peine les premiers mots de la pièce étaient-ils prononcés, dit-il, que nous éprouvâmes un choc terrible. Je fus jeté en avant et tombai de mon long. L'on entendait un bruit assourdissant comme celui d'un train passant à toute vitesse sur un pont de fer. Le sol oscillait comme une mer agitée. Les lampes à pétrole, tombées à terre, mirent le feu aux parois du théâtre. Peu à peu nous nous relevâmes ; on éteignit le feu tant bien que mal et on se précipita du côté des portes.

« Je fus porté, par le flot des fuyards, au pied d'un arbre, dont toutes les branches étaient couvertes d'hommes et de femmes qui s'y étaient réfugiés. Deux feux furent allumés sur le rivage pour indiquer aux fugitifs de quel côté il fallait se diriger. J'étais entouré d'une foule hagarde et étrange, de femmes à peine vêtues, d'enfants nus, de vieillards à accoutrements fantastiques. Et pendant toute la nuit ces femmes couraient comme folles par ces ruines, appelant à grands cris leurs parents. De temps en temps des êtres inconnus, pâles, avec des yeux hagards, accouraient vers moi, et me demandaient :

« Avez-vous vu mon fils ? Avez-vous vu mon mari ? »

Voici les dépêches reçues hier sur cet événement :

Naples, 31 juillet.
Hier, à onze heures du soir, on a sauvé, à Casamicciola, une famille entière qui s'était réfugiée dans une cave au moment du trem-

blement de terre et s'y trouvait enterrée depuis trente-six heures. On éprouve d'énormes difficultés à enterrer les morts. On a creusé 300 tombes dans le cimetière de Casamicciola, 100 dans celui de Laco-Ameno et 70 dans celui de Forio. Il est impossible de pouvoir placer davantage de cadavres dans ces trois cimetières. Le ministre des travaux publics a fait faire de grands fossés pour enterrer les cadavres retrouvés cette nuit et ce matin ; mais, jugeant que pour retirer des décombrés et enterrer tous les cadavres il ne suffirait pas de dix mille hommes, et que l'on exposait leur vie à cause de l'état très-avancé de putréfaction des cadavres, M. Gelana a décidé de faire verser une grande quantité de chaux sur les endroits où les cadavres se trouvent réunis au nombre de cinquante ou soixante, notamment sur les ruines des hôtels. Casamicciola deviendra ainsi un véritable cimetière.

Naples, 1^{er} août, 10 h. 30 matin.
Hier soir, M. Mancini a visité l'hôpital Pellegrini où ont été amenés beaucoup de blessés de Casamicciola. Le ministre a adressé des éloges à tous les employés de l'hôpital, surtout aux sœurs de charité, pour la bonne installation du service et le zèle dont ils font preuve. Les blessés occupent aussi l'église de l'hôpital. Les soldats continuent à faire des prodiges dans l'œuvre du sauvetage. Il y a eu parmi eux plusieurs cas d'insolation. On est sans nouvelles, depuis deux jours, d'un lieutenant, d'un sergent et de dix hommes du 11^e d'artillerie. On craint qu'ils n'aient péri dans quelque éboulement. Détail affreux : on est obligé de défendre les cadavres contre des bandes de chiens errants et de pourceaux.

Naples, 1^{er} août, midi 20.
L'éruption du Vésuve est stationnaire. Depuis plusieurs mois, deux fissures qui existent dans le bas du côté méridional du cône principal vomissent de la lave en quantité plus ou moins abondante.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 1^{er} août.
La Bourse est toujours aussi calme. Peu ou pas d'affaires. Les cours se maintiennent avec peine. Le 3 0/0 cote 79.30, l'amortissable 81.05 et le 5 0/0 ou plutôt le 4 1/2 cote 108.37, coupon de 1.25 détaché, ce qui le remet en réalité à 109.62, 5, soit un progrès de 0.25 environ.

La Banque de France réactionne à 5,380. Le Foncier, qui est très-mouvementé depuis quelque temps, est en avance à 1,287, et les Obligations Foncières Nouvelles sont fermes à 350 les libérées et à 349.50 les non-libérées.

Les établissements de crédit sont bien tenus : la Banque de Paris à 1,005, le Lyonnais à 555 et le Mobilier à 325.

Le Suez, qui progresse de 2,445 à 2,450 et à 2,462, clôture à 2,445.

L'Egypte réactionne légèrement au début à 361.50, pour terminer à 362.18.

Les chemins français sont fermes. Les recettes pour la dernière semaine sont en amélioration, bien que le total depuis le commencement de l'année dernière demeure en diminution (pour le Nord excepté).

son, et elle avait souri ; elle avait même dit : « Encore ! encore ! » et Marie lui avait chanté toutes les chansons qu'elle savait. Grand'mère allait mieux, bien sûr ; elle pourrait bientôt se lever, et elle redeviendrait comme autrefois.

Pauvre petite Marie ! quelle illusion ! Jamais dame Vandaël ne devait plus retourner au bord du lavoir où la paralysie l'avait frappée ; jamais plus elle ne devait suivre au bras de son fils la route de Lorient, ni revoir les rives riantes du Scorff, ni les petits chemins creux où elle avait tant mené paître Biquette, quand Biquette était la nourrice de Marie. Elle ne resta pourtant pas immobile et muette comme au premier jour ; la parole lui revint par degrés, et aussi l'usage de son bras ; elle put, soutenue par Pieter, aller de son lit au vieux fauteuil flamand qu'elle avait installé, dans des temps meilleurs, près de la fenêtre qui donnait sur la rue du village ; elle put même occuper ses mains à un tricot, qu'elle se désolait de ne plus faire aussi égal, aussi régulier que jadis ; mais jamais elle ne put marcher, jamais elle ne put se livrer aux soins du ménage. Sa vie active était finie.

(A suivre.)

Le temps est de l'or : n'en perds pas une minute ; place chaque minute à ton acquit.

Dépense peu, produis le plus possible.

Le Lyon cote 1,415, le Nord 1,890 et l'Orléans 1,303.
Le Gaz est stationnaire à 1,362.

Chronique militaire.

Le 65^e de ligne est parti mardi matin, à 10 heures 1/2, de Nantes, par le chemin de fer, pour se rendre au camp de Coulac.

Ce régiment va faire ses exercices de tir à longue portée. Il doit rester 10 jours et sera remplacé par le 64^e de ligne, en garnison à Ancenis.

Coulac est un petit village situé à environ 44 kilomètres de Vannes, dans le canton de Grandchamp. Il borne de vastes landes dans lesquelles les tirs peuvent s'exécuter sans danger.

A une petite distance, se trouve le camp de Meucou où les régiments d'artillerie du 14^e corps d'armée vont exécuter les tirs de canon.

Quelques mouvements de troupes à enregistrer :

Après les manœuvres, quatre régiments de dragons changeront de résidence : le 8^e régiment ira de Paris à Valenciennes ; le 9^e de Paris à Cambrai ; le 14^e de Valenciennes à Paris ; le 16^e de Cambrai à Paris.

LES MANŒUVRES DE CAVALERIE EN 1883.

Les manœuvres de cavalerie commenceront le 1^{er} août pour finir le 3 septembre.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, les troupes qui doivent y prendre part se composent de 36 régiments de cavalerie et 48 batteries d'artillerie.

Malgré les bruyantes réclamations de la presse intransigeante et malgré les complaisances démocratiques du ministre Thibaudin, le général de Galliffet reste chargé de la direction des opérations.

Les manœuvres sont divisées en trois séries. Les deux premières séries accompliront leurs exercices dans la plaine de Châlons-sur-Marne, la troisième dans la Beauce, aux environs de Chartres. Le 14^e régiment de cuirassiers, en garnison à Niort, fera partie de cette 3^e série.

Presque toutes les puissances étrangères seront représentées par des attachés militaires qui suivront ces importantes manœuvres. (Poitou.)

Il existe un moyen pour les jeunes gens de la classe de ne faire qu'une seule année de service militaire.

Ils n'ont pour cela, aux termes de la loi du 6 novembre 1875, qu'à se rendre en Algérie, avant leur inscription sur les états de conscription.

Une fois en Algérie, ils déclarent, devant le maire de la commune où ils habitent, qu'ils prennent l'engagement de rester dix ans dans la colonie ; ils ne sont plus alors astreints qu'à une seule année de service actif, et cette année de service se fait en Algérie.

Voilà une loi fort peu connue en France, qu'il importe de vulgariser, car elle peut, dans une assez large mesure, contribuer à la colonisation de l'Algérie par des Français.

On lit dans le Progrès militaire :

« L'École de Saint-Cyr dispose d'un prix annuel de 5,000 francs, qui devrait être décerné à l'élève qui a toujours obtenu la première place pendant ses deux années d'école. Depuis cinq ans, l'occasion de donner ce prix ne s'était pas présentée. Mais, cette année, il y a un lauréat : M. Léon, le Major des sortants de Saint-Cyr. Ce jeune homme, entré à l'École avec le n^o 1 en 1881-1882, a obtenu constamment la première place dans tous les examens des deux années scolaires. Et comme les prix qui n'ont pu être distribués s'accumulent, le lauréat de 1882-1883 va recevoir 25,000 francs. »

M. René Roy, lieutenant instructeur à l'École militaire de Saint-Cyr, est chargé d'une mission en Suède. Il prendra place à bord de la canonnière Urd, de la marine royale suédoise, envoyée au Spitzberg pour y rechercher le personnel de la station polaire installée au cap Thordren.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Élections au Conseil Général.

Candidats :

CANTON DE DOUÉ.

M. BINEAU, ATHANASE,
Conseiller sortant, rééligible.

CANTON DE GENNES.

M. GRIGNON,
Conseiller sortant, rééligible.

Élection au Conseil d'Arrondissement.

Candidat :

CANTON DE MONTEUIL-BELLAY.

M. GUIONIS,
Conseiller sortant, rééligible.

La Chambre a adopté par 206 voix contre 94 l'ensemble de la convention avec la Compagnie d'Orléans.

INSTITUTION SAINT-LOUIS DE SAUMUR.

M. Georges Jagot, élève de l'Institution Saint-Louis, vient d'être reçu au baccalauréat ès-sciences devant la faculté de Rennes.

M. Georges Brière, élève du lycée et de l'Institution A. de Marquié, à Angers, est reçu au baccalauréat ès-sciences avec la mention bien.

Nous lisons dans l'Etoile :

« Le Patriote publie une prétendue réponse de M. Martin-Feuillée à l'ordonnance de M^r Freppel relative à la Caisse des secours ecclésiastiques du diocèse d'Angers. Nous ne savons pas si l'éminent prêtre, en tournée de distributions de prix, a déjà reçu cette lettre, communiquée au Temps dès dimanche dernier ; mais nous sommes certains d'avance qu'il n'aura pas de peine à faire justice d'une pièce où M. Martin-Feuillée montre, ce qui du reste n'étonnera personne, une ignorance complète des notions les plus élémentaires du droit canonique, du droit concordataire, du droit administratif et même du droit civil. Attendons la réplique. »

Dimanche dernier avait lieu, dans le canton de Nort (Loire-Inférieure), l'élection d'un conseiller général. M. Coinquet, conservateur, soutenu par l'Union bretonne, a été élu avec 4,675 voix, contre M. Cadinière, conservateur, soutenu par l'Espérance du Peuple, qui en a obtenu 4,539. Il n'y avait pas de candidat républicain.

On écrit de Nantes que la popularité de M. Laisant a fort diminué et que sa réélection est tout à fait compromise.

Le tapage qu'il a fait la semaine dernière n'aurait d'autre but que de préparer son élection à Paris.

On vient de trouver, à Rennes un manuscrit très-intéressant.

C'est un poème adressé à l'Empereur lorsqu'il se rendit en cette ville en 1858.

L'auteur est : M. Martin-Feuillée, ministre actuel de la justice.

Nous lisons dans le Journal de la Vienne :

« On racontait hier que, par ordre supérieur, on recherche depuis quelques jours à la poste les noms de certains fonctionnaires du gouvernement qui recevraient, par abonnement, les journaux les plus hostiles au régime actuel. On ajoutait que les directeurs des bureaux de poste des départements auraient reçu, à ce sujet, des instructions toutes particulières pour servir de contrôle aux recherches qui se font en ce moment au siège central de l'administration... (?) »

TOURS.

Mardi soir, vers quatre heures et demie, deux enfants qui sortaient de l'école du Musée eurent la malheureuse idée de se baigner dans la Loire. Ils se mirent à l'eau vers la dernière arche du Pont de Pierre, en face de Portillon, mais ils ne tardèrent pas à tomber dans un trou de plusieurs mètres de profondeur. On les vit agiter con-

vulsairement les bras au-dessus de l'eau, mais ils ne tardèrent pas à disparaître complètement.

Ce n'est qu'au bout d'une heure et demie de recherches qu'on put retrouver les corps de ces malheureux petits imprudents. Tous les efforts tentés par M. le docteur Guingand et par M. Dupont, pharmacien, pour les ramener à la vie, furent infructueux. La mort avait accompli son œuvre.

L'un de ces enfants est orphelin; il avait été recueilli par son oncle, M. Pageot, ancien huissier de la préfecture; il était âgé de huit ans.

L'autre petite victime avait neuf ans; ses parents, les époux Bourreau, demeurent aux Maisons-Blanches, commune de Saint-Cyr. Nous renouons à peindre le désespoir des parents. (Indépendant.)

Un terrible accident est arrivé dimanche soir, à deux heures, au passage à niveau n° 492, à la bifurcation des lignes de Rennes à Saint-Malo et de Rennes à Brest.

La femme Dermet, âgée de 48 ans environ, garde-barrière, surprise par le train de Saint-Malo, a été entraînée à vingt mètres environ par le chasse-pierre.

Elle a eu le crâne brisé, une jambe broyée en deux endroits et un poignet emporté.

On juge de la désolation de son mari, alors absent, qui n'apprit que le soir la triste nouvelle.

Au mois de décembre dernier, le garde-barrière précédent périsait de la même mort affreuse.

La victime d'hier soignait avec tendresse quatre enfants nés du premier mariage de son mari, dont le plus jeune n'a que huit ans.

La femme Dermet jouissait de l'estime générale. Les débris de son corps semés sur la voie ont été religieusement recueillis par le sieur Cossard, employé sur la ligne, et ensevelis par lui. Nous l'en félicitons sincèrement. (Union de Bretagne.)

CHRONIQUE THÉÂTRALE.

En même temps que M^{me} Favart jouait l'*Aventurière* à Saumur, mercredi 25 juillet, M^{me} Sarah Bernhardt paraissait sur le théâtre de Poitiers, où elle obtenait un immense succès dans *Fédora*, sa plus récente création. Au théâtre de Nantes, les samedi et dimanche précédents, l'éminente artiste avait été couverte de fleurs.

A propos de la présence de Sarah Bernhardt dans notre région, plusieurs personnes se sont demandé pourquoi l'ex-sociétaire du Théâtre-Français n'était pas venue se faire applaudir à Saumur.

La réponse est cependant bien simple. Il y a trois ans à peine (le 4 septembre 1880), la célèbre comédienne devait jouer *Adrienne Lecouvreur* sur notre scène; mais la représentation, on se le rappelle, dut être contremandée, par suite du piètre résultat obtenu à la location. On trouva, avec raison peut-être, le prix des places exagéré: les premières étaient fixées à 45 fr., les autres parties de la salle à 40 fr., 3 fr., 5 fr., & fr. et 1 franc.

Le mois de septembre est toujours, il est vrai, très-mauvais pour le théâtre à Saumur. Reste à savoir si, à une autre époque de l'année, même après le bruit qui s'est fait depuis trois ans, en France et à l'étranger, autour du nom de M^{me} Sarah Bernhardt, celle-ci aurait beaucoup plus de chances aujourd'hui d'attirer un nombreux public. C'est possible, et nous pourrions presque l'affirmer; seulement, la brillante artiste et son habile régisseur M. Simon attendront sans doute longtemps encore, à notre grand regret, avant de se décider à nous rendre visite.

Personne n'a oublié également ce qui est arrivé ici, deux mois plus tard, à une autre actrice de grand talent, M^{me} Agar.

Depuis longtemps déjà, l'excellente tragédienne faisait et fait encore tous les ans une ou plusieurs tournées en province, dans l'Ouest notamment. Tours, Poitiers, Angers, Nantes et autres grandes villes l'ont maintes fois applaudie.

À chacun de ses voyages, elle était vivement réclamée à Saumur: « Pourquoi, disait-on, M^{me} Agar ne s'arrête-t-elle pas ici? Rachel a donné deux représentations dans l'ancien théâtre, et plusieurs des prin-

cipaux sociétaires de la Comédie-Française n'ont pas dédaigné, à toutes les époques, de venir jouer à Saumur... Qui donc empêche M^{me} Agar de nous faire aussi apprécier son talent?... »

Un jour, enfin, la tragédienne, à la veille d'entreprendre une de ses excursions dans les départements, daigna comprendre Saumur dans son itinéraire.

Le jeudi 7 octobre 1880, accompagnée d'artistes de valeur, M^{me} Agar se montre dans *Phèdre*. Le prix des places n'est que légèrement augmenté. On pouvait croire que la direction refuserait du monde en pareille circonstance... Eh bien! pas du tout: à cette représentation tant désirée, il y eut à peine demi-salle. Ce résultat ne devait vraiment guère encourager M^{me} Agar à faire plus tard une nouvelle apparition dans notre ville. Les artistes plus ou moins célèbres n'ont point l'habitude de jouer exclusivement pour la gloire.

La chose s'est pourtant présentée le 21 juin dernier. Qu'on en juge.

Un des bons artistes de l'Odéon, le sympathique M. Noël Martin, bien connu du public de notre ville, dirigeait une compagnie artistique en tête de laquelle figurait M^{me} Sidney. Avant son départ de Paris, notre impresario établit son itinéraire, et Saumur ne fut point oublié.

Le spectacle offert par cette troupe en voyage comprenait deux pièces très-intéressantes, *Ne divorçons pas* et *le Neveu de Sa-turnin*, jouées par des acteurs de beaucoup de talent. Nous avons dit déjà comment M. Noël Martin fut récompensé de son zèle à vouloir nous être agréable: il perdit ici une centaine de francs, la recette ayant été insuffisante à couvrir les frais de la représentation.

Certes, nous n'avons nullement l'intention d'accuser les Saumurois d'indifférence pour l'art dramatique; ces insuccès pécuniaires se produisent en d'autres villes plus importantes: nous constatons des faits, voilà tout. Mais il n'en faudrait pas plus que ce qui est arrivé il y a six semaines à M. Noël Martin pour éloigner certaines troupes parisiennes et leur ôler l'idée de s'arrêter à Saumur. Ainsi, l'autre jour encore, M. Saint-Germain et M^{me} Céline Montaland donnaient une représentation à Nantes. En lisant le programme de ces artistes, nous pensions que ce serait une bonne fortune et un fin régal pour les habitués de notre théâtre de posséder, accompagnée de l'excellent Saint-Germain, la gracieuse actrice qui, étant encore toute jeune fille — elle avait treize ans — obtint pendant quelques semaines, en représentation avec son père, de si brillants succès à Saumur. Hélas! depuis cette époque déjà bien éloignée, M^{me} Céline Montaland, devenue comédienne accomplie et femme charmante, n'a plus voulu ou osé s'aventurer vers la ville où, enfant prodige, elle fut accueillie avec tant d'enthousiasme.

Par les lignes qui précèdent, nous ne voulons pas effrayer les compagnies artistiques qui auraient l'intention de s'arrêter à Saumur; car, sans être taxé de contradiction, nous pouvons ajouter ceci:

Depuis l'ouverture de la saison d'été, des représentations très-productives ont eu lieu. Ainsi, le *Roi s'amuse*, avec Talbot, avait attiré une foule considérable; les *Effrontés* avec M. Marck, *Formosa* avec M^{me} Tessandier et M. Chelles, *l'Ombre* avec M^{me} Gallimarié, ont fait de belles salles. Il y avait moins de monde à la représentation de *l'Aventurière*, malgré la présence de M^{me} Favart, et le public était plus clair-semé encore à celle donnée précédemment, le *Roman parisien*; mais les recettes de ces soirées ont été néanmoins assez élevées pour engager les directeurs à revenir parmi nous.

Terminons par une excellente nouvelle théâtrale.

M^{me} Marie Chalont, notre compatriote, du théâtre des Variétés, accompagnée d'une troupe parisienne, viendra donner des représentations à Saumur au moment des fêtes de cette ville, c'est-à-dire dans une dizaine de jours. On sait que la séduisante actrice a déjà paru sur notre scène l'an dernier, au mois de juin, et qu'elle s'y est fait justement applaudir sous le costume de Richelieu, un des meilleurs rôles de la célèbre Déjazet. Dans la même semaine, rendant compte de la représentation, nous avions consacré à l'interprète principale,

en sa qualité de Saumuroise, des lignes très-sympathiques. M^{me} Chalont, qui se trouvait alors en villégiature à Villebriant, remercia le chroniqueur dans une lettre qui peint bien l'intelligence de la spirituelle comédienne.

À la prochaine apparition qu'elle va faire dans sa ville natale, M^{me} Marie Chalont doit se montrer dans la *Roussotte*, la *Femme à papa*, la *Cigale*, etc. Espérons que cet et cætera comprendra quelques pièces du répertoire de Déjazet, qui lui ont déjà valu des succès légitimes. Quoi qu'il en soit, les représentations de la jeune artiste parisienne seront pour les étrangers aussi bien que pour le public saumurois le *great attraction* des soirées qui termineront chacune de nos fêtes hippiques. L. D.

P.-S. — Au moment de mettre sous presse, nous recevons de M^{me} Marie Chalont une lettre datée de Paris, 4^{re} août, dans laquelle l'excellente actrice des Variétés nous confirme ses représentations pour les fêtes des courses et du carrousel.

Le premier jour, dimanche 12 août, notre compatriote jouera à Saumur la *Femme à papa*; lundi 13, la *Cigale*; mardi 14, la *Roussotte*.

La mise en scène sera exactement celle des Variétés. C'est également à ce théâtre que M^{me} Chalont a répété les pièces ci-dessus, montées de façon à satisfaire tous les spectateurs. L. D.

Faits divers.

Une petite fête annuelle et tout intime vient d'avoir lieu à l'École militaire de Saint-Cyr.

Il est d'usage, à la fin de l'année, de porter en triomphe les élèves qui se sont distingués pour le tir au canon, c'est-à-dire ceux qui ont eu ce qu'on appelle un tonneau. Plusieurs semaines auparavant, les élèves fabriquent eux-mêmes les costumes dont ils doivent s'affubler pour escorter le triomphe, et souvent il y en a de fort réussis. Cette année, la petite fête a été pleine d'entrain.

Les triomphateurs, montés sur un char, tout pavoisé d'emblèmes et de drapeaux, étaient escortés du cortège le plus grotesque que l'on puisse rêver. On a remarqué, entre autres: une compagnie de Gaulois, avec leurs cuirasses en carton doré; de vieux grenadiers de la garde avec leurs sapeurs, tous coiffés du traditionnel bonnet, non à poil, mais en crin, coudoyant un apothicaire avec ses armes; ici, des clowns; plus loin, un monsieur coiffé d'une casquette à trois ponts était monté, avec sa compagne, dans une voiture que deux gendarmes escortaient. Enfin, deux élèves déguisés ont réédité la charge de l'éléphant, qui tout le monde a pu voir, il y a quelques années, à l'Hippodrome.

Le défilé de la cavalcade s'est terminé par l'inévitable discours, dans lequel il est d'usage de dire son fait à chacun des professeurs de l'École qui assistent à ce petit divertissement. Cela se fait, du reste, de la façon la plus courtoise et la plus spirituelle.

Agriculture.

LA CUSCUTE. — Un de nos confrères rapporte un cas intéressant de destruction de la cuscute par le tan de chêne. Nous le livrons à la publicité pour qu'on l'essaie, et qu'on veuille bien nous indiquer les résultats obtenus.

M. Devèze de Chabriol avait environ un demi-hectare de prairie envahi par la cuscute depuis plusieurs années, au point d'occuper la cinquième partie du sol. Après avoir employé tous les moyens connus pour la détruire, le défrichement même, il n'avait obtenu aucun résultat. Il pensa alors que l'écobuage était sa seule ressource. Cependant, un heureux hasard lui fit abandonner cette opération. Quelques tombereaux de vieux tan de chêne étaient dans son jardin. Dans la pensée qu'il pourrait être utile à son brûlement de gazon, il le fit répandre sur l'endroit où était la cuscute. Il couvrit 5 à 6 ares d'une épaisseur d'un à deux centimètres en mars. L'écobuage ne put avoir

lieu pendant ce printemps: l'herbe poussa avec activité, mais la cuscute avait disparu.

Cet effet était-il dû à l'acide gallique du tannin? C'est ce que M. Devèze ne peut pas expliquer, car la cuscute croît sur la bruyère, et la bruyère contient du tannin.

Toujours est-il que pendant les six années qui suivirent son essai, il ne revit plus un seul pied de cuscute dans son terrain qui fut conservé en prairie.

Dans certains endroits de la Normandie, on laisse pourrir ou réduire en poussière, pour être ensuite emporté par le vent, le vieux tan de chêne, qui est ainsi perdu.

Voilà un moyen bien simple de l'utiliser avec espoir de profit. (Gazette agricole.)

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 29 juillet 1883.

Versements de 189 déposants (44 nouveaux), 19,928 fr. » c.
Remboursements, 35,777 fr. 35 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Amillou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levéés et de Gennes.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'*Univers illustré*:

TEXTE: Courrier de Paris, par Gérôme. — Menus faits. — L'exposition d'Amsterdam: le pavillon de la commission française, par Turgan. Le pavillon royal, par X. D. — M^{me} Frary-Gross, par H. V. — Courrier du Palais, par M^{me} Guérin. — Loanda, par R. Bryon. — La révolte du Soudan, par H. Vernoy. — *Le Cacique*, journal d'un marin, par Henri Rivière (suite). — La saison à Spa, par R. Bryon. — *Variété: Gendarme, le chien voleur*, par Paul Caillard. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des modes, par M^{me} Iza de Cérigny. — Échecs.

GRAVURES: Exposition internationale d'Amsterdam: Fronton du pavillon de la Commission française, par M. Ehrmann. — M^{me} Frary-Gross, récemment décorée. — Afrique occidentale: M. de Brazza au Congo; vues de Loanda (huit dessins). — Beaux-Arts: *Arrière-garde protégeant un convoi* (guerre d'Espagne), tableau de Bellangé. — Belgique: La saison des eaux à Scarborough. — Exposition internationale d'Amsterdam: le pavillon royal. — Rébus.

Abonnements: un an, 21 fr.; six mois, 11 fr. » trois mois, 6 fr.
Bureaux: rue Auber, 3, Paris.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an... 10 fr. — Départements, 12 fr.
Union postale... 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 31 juillet:

TEXTE: — Mariette-Bey, par M. Arthur Rhoads. — La Mosaïque, par M. Gerspach. — Jacob Cats, poète hollandais. — Se souvenir, par M. E. Noël. — L'Histoire en cadeau de nocces. — Les Nids comestibles de salanganes. — Trotte-Meurt et Cie, nouvelle, par M. J. Girardin. — Joug de sacrifice en jaspe vert découvert à Orizaba.

GRAVURES: — Le Musée de Boulog (1860-1880). — Fabrication de la mosaïque. — Fragment de la mosaïque de Saint-Apollinaire-Nuovo, à Ravenne. — Une Boutique de jouets en Hollande. — Fête d'enfants au dix-septième siècle. — Caverne de salanganes, à Korang-Kallong (côte méridionale de Java). — Joug de sacrifice en jaspe vert, au Musée de Mexico.

Le 99^e fascicule de la FRANCE ILLUSTRÉE, par V.-A. MALTE-BRUN, consacré au département de Constantine, est mis en vente par l'éditeur Jules Rouff.

On y trouve des renseignements très-exacts sur cette contrée: situation, limites, orographie, cours d'eau, voies de communication, culture, histoire, statistique, etc., etc.

Quatre gravures: une vue de Constantine et des vues de Stora, de Bône et de Biskra orient le texte qui est complété par une excellente carte du département.

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux des hôpitaux de Paris

« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »

— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1^{er} AOUT 1883.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
	Dernier cours.	Clôture précé ^{te}		Dernier cours.	Clôture précé ^{te}		Dernier cours.	Clôture précé ^{te}		Dernier cours.	Clôture précé ^{te}
3 %	79 35	79 10	Est	742 50	747 50	OBLIGATIONS.			Obligat. foncières 1879 3 % ..	448	448
3 % amortissable	81 25	80 95	Paris-Lyon-Méditerranée ..	1415	1410	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	511	Est	358 25	359
4 1/2 %	111 75	111	Midi	1172	1170	1865, 4 %	523	525	Midi	358 50	357
5 %	108 50	109 35	Nord	1890	1880	1869, 3 %	403	406 75	Nord	366 50	366
Obligations du Trésor	504	505	Orléans	1302	1306	1871, 3 %	390	390	Orléans	360	359 75
Obligations du Trésor nouvelles	567	567 50	Ouest	800	800	1875, 4 %	514	514	Ouest	359	359
Bons de liq. départementaux ..	522	524	Compagnie parisienne du Gaz.	1368	1365	1876, 4 %	511	512	Paris-Lyon-Méditerranée ..	363	363
Banque de France	5400	5400	Canal de Suez	2451	2450	Dép. de la Seine, emprunt 1857	237	237	Paris-Bourbonnais	360	364 75
Comptoir d'escompte	1010	1010	C. gén. Transatlantique	500	495	Bons de liquid. Ville de Paris.	526	526	Canal de Suez	567	565
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1290	1290				Obligations communales 1879.	450	450			
Crédit de France	25	22 50									
Crédit mobilier	325	325									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)			Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 9 juillet 1883)												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR						
			Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Direct. soir.
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.			6 15	9 9	10 52	1 15	3 3	4 40	8 5						
6 — 45 — matin (s'arrête à la Possonnière)			6 23	9 9	11 0	1 24	3 19	4 48	8 13						
8 — 56 — matin, omnibus-mixte.			6 30	9 17	11 7	1 32	3 33	4 55	8 20						
1 — 25 — soir,			6 43	9 31	11 20	1 46	3 50	5 08	8 33						
3 — 32 — soir, express.															
7 — 15 — omnibus.															
10 — 36 — (s'arrête à Angers)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR - NIORT			NIORT - SAUMUR			MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.			Omn. matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	
8 — 21 — omnibus.			10 52	1 15	10 52	1 15	12 48	2 6	7 5	1 56	8 42	9 48	6 0	12 55	6 55
9 — 37 — express.			11 30	2 15	11 30	2 15	2 6	2 6	8 3	2 57	9 48	10 48	6 36	1 29	7 33
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.			12 35	3 19	12 35	3 19	7 10	2 38	8 29	3 11	10 0	11 0	7 3	1 53	8 1
4 — 44 — soir, omnibus-mixte.			1 20	3 49	1 20	3 49	9 0	3 27	9 17	3 59	10 52	11 52	7 56	2 40	8 53
10 — 24 — express-poste.			2 3	4 18	2 3	4 18	9 29	3 53	9 45	4 25	11 18	12 18	8 38	3 6	9 24
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.			3 17	5 16	3 17	5 16	10 24	4 34	10 20	4 56	11 50	12 50	9 24	3 45	10 3

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION,
Le dimanche 26 août 1883, à midi, en ladite étude,

1^o UNE GRANDE MAISON
Située à Saumur, rue de la Tonnelie, n^o 23,
Composée d'un rez-de-chaussée et de trois étages, comprenant : vaste magasin, salons, appartements, cuisine, boutique et arrière-boutique, grenier;
Cour, cellier, pompe.
Le tout loué 1,500 francs par an, pour 17 années.

2^o UN BATIMENT
Situé à Saumur, rue de la Montée-du-Fort, entre les n^{os} 6 et 8,
Comprenant un magasin avec grenier.

3^o UNE JOLIE PROPRIÉTÉ
DE CAMPAGNE,
Située à une demi-heure de Saumur, au lieu dit le Plongeon, commune de Yarennes-sous-Montsoreau,
Composée de deux corps de bâtiments, cour, jardin, vigne et verger, le tout d'une contenance de 60 ares 50 centiares.
On peut traiter avant l'adjudication.
S'adresser à M. PROUST, expert à Saumur, rue Dacier, ou à M^e MÉHOUSAS, notaire. (513)

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE

1^o UNE MAISON
Située à Saumur, rue de la Visitation, n^o 56, et rue de l'Arsenal,
Composée de trois corps de bâtiments, comprenant : boutiques, arrière-boutiques, vaste atelier, chambres, greniers, cellier et buanderie; cour, puits et pompe;

2^o UN FONDS DE COMMERCE D'AUBERGISTE
Exploité dans cette maison, avec le matériel et les marchandises en dépendant.
S'adresser audit M^e MÉHOUSAS, notaire. (514)

A LOUER
MAISON
Rue Pavée.
S'adresser, 6, rue du Temple.

A VENDRE
UN JARDIN, clos de murs, parfaitement planté, avec pompe, manège et bassins, de 31 ares 50 centiares environ, situé canton du Chardonnet. Facilité de paiement.
S'adresser à M. LOISEAU, rue des Ecuries, 6. (476)

A VENDRE
OU A ARRENTER
UNE MAISON
Avec JARDINS
Située à Saumur, rue Notre-Dame, n^o 55.
S'adresser à M. BARILLET, même rue. (499)

A LOUER pour la saison des Bains, jolie maison meublée, avec 6 appartements, cours, jardin. — Très-beau point de vue donnant sur le port.
S'adresser à M. NAU, capitaine à Noirmoutier (Vendée). (501)

A VENDRE une AMÉRICAINE en bon état. S'adresser à l'hôtel de la Poste, à Saumur. Prix : 450 fr. (481)

L'OUEST
C^o ANONYME D'ASSURANCES sur la VIE
CAPITAL: 2 MILLIONS

Placement des fonds des assurés et des rentiers en contrats hypothécaires garantis par un domaine immobilier s'élevant à près de
100 Millions

RENTES VIAGÈRES
au taux le plus avantageux avec ou sans remboursement au décès du rentier de la moitié du capital de la rente.

ASSURANCES PAYABLES en cas de Vie, en cas de Mort, Dotation d'Enfants
S'adresser pour tous renseignements à Paris, au Siège de l'Administration centrale, Rue des Capucines, 22.
Dans les Départements, aux Agents de la Compagnie.

M. COTTANGEAU, représentant de la Compagnie, 4, rue Basse-Saint-Pierre, à Saumur. (386)

GRANDS MAGASINS
DE
l'Épicerie Moderne
Rue et Place du Marché-Noir.
L. ALLORY
SAUMUR.

DAVEAU, DOREUR
Rue du Puits-Neuf, 14, SAUMUR.
VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE
De GLACES nues, encadrées et à vitrage
POUR DEVANTURES DE MAGASINS.
Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.
Dorure de Cadres et d'Appartements, tarifées au mètre.
Demander le Tarif.

ÉTUDE DE LA RELIGION
PETITS TRAITÉS OFFERTS A SES PAROISSIENS
Par M. l'abbé MÉRIT,
Chanoine honoraire d'Angers, Curé de Saint-Pierre de Saumur.
En vente, à Saumur, chez P. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir, et DÉZE, libraire, rue Saint-Jean.
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

PARIS
Pour l'année. 10 fr. » c.
Chaque numéro. » 50 c.

MAGASIN PITTORESQUE

Paraissant le 15 et le 30 de chaque mois
Rédacteur en chef: M. ÉDOUARD CHARTON

DÉPARTEMENTS
Pour l'année. 12 fr. » c.
Chaque numéro. » 60 c.

A la même Librairie: 29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, A PARIS

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE, contenant cent belles gravures choisies dans la collection. — 1 vol. grand in-4, cartonné avec luxe, doré sur tranche. Prix 15 fr.	VOYAGEURS ANCIENS. Prix du volume broché..... 10 fr. Prix du volume cartonné.... 12 fr.	HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les monuments de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures. — Prix de chaque volume broché..... 7 fr. 50 L'ouvrage complet..... 15 fr. »	LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan' Dargent; 1 vol. grand in-8. Prix, pour Paris, broché..... 15 fr. — cartonné, doré sur tranche. 18 fr.	LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du Magasin pittoresque; 1 volume in-4. 2 ^e édition. Prix, broché..... 5 fr.
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, 18
Certifié par l'imprimeur soussigné.
LE MAIRE,